

Hydro Hawkesbury Inc. has applied to change
its electricity distribution rates

If the application is approved as filed, a typical residential customer and a typical general service customer of Hydro Hawkesbury Inc. would see the following change effective January 1, 2025:

Residential (750 kWh)	\$2.46 per month
General Service less than 50kW (2,000 kWh)	\$5.93 per month

Other customers, including businesses, will also be affected. It's important to review the application carefully to determine whether you may be affected by the proposed changes.

YOU SHOULD KNOW

There are three types of OEB hearings: oral, electronic and written. The applicant has applied for, and the OEB plans to proceed with, a written hearing. If you think a different hearing type is needed, you can write to us to explain why.

During this hearing, we will hear questions and arguments from participants about this case. We will also hear questions and arguments from participants that have registered as Intervenors. After the hearing, we will decide whether to approve the application.

The OEB has initiated a pilot process aimed at reducing the regulatory burden associated with filing and reviewing major rate applications for very small utilities (i.e., electricity distributors with fewer than 5,000 customers¹). The applicant has requested that its application be subject to the pilot process, which would allow for a one-day meeting prior to discovery where Hydro Hawkesbury Inc., OEB staff, and approved Intervenors would discuss the application and the possibility of skipping discovery and moving directly to a settlement conference. The OEB plans to proceed with the pilot process. If you think the application should not be subject to the pilot process, then you can write to us to explain why.

HAVE YOUR SAY

You have the right to information about this application and to participate in the process. Visit www.oeb.ca/notice and use file number **EB-2024-0031** to:

- Review the application
- File a letter with your comments
- Apply to become an intervenor

IMPORTANT DATES

You must engage with the OEB on or before **September 16, 2024** to:

- Provide input on the hearing type (oral, electronic or written)
- Apply to be an intervenor

If you do not, the hearing will move forward without you, and you will not receive any further notice of the proceeding.

PRIVACY

If you write a letter of comment, your name and the content of your letter will be put on the public record and the OEB website. If you are a business or if you apply to become an intervenor, all the information you file will be on the OEB website.

¹ OEB Re: Very Small Utilities Working Group Report to the OEB

LEARN MORE

Ontario Energy Board

■/TTY: 1 877-632-2727

● Monday - Friday: 8:30 AM - 5:00 PM

🌐 oeb.ca/notice

Hydro Hawkesbury Inc.

■ 613-632-6689

● Monday - Friday: 9:00 AM - 4:00 PM

🌐 hydrohawkesbury.ca

This hearing will be held under section 78 of the **Ontario Energy Board Act, 1998**.

Ce document est aussi disponible en français.



Ontario
Energy
Board

Hydro Hawkesbury Inc. a présenté une
demande pour modifier ses tarifs
de distribution d'électricité.

Si la demande est approuvée telle quelle, la facture d'un client résidentiel type et d'un client de services généraux type de Hydro Hawkesbury Inc. serait modifiée de la manière suivante comme suit à compter du 1er janvier 2025:

Client résidentiel (750 kWh)	2,46 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	5,93 \$ par mois

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés. Il est important d'examiner la requête attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le requérant a demandé une audience écrite et la CEO a l'intention d'y procéder. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette requête.

La CEO a lancé un processus pilote visant à réduire le fardeau réglementaire associé au dépôt et à l'examen des principales demandes de tarifs pour les services publics de très petite taille (c.-à-d. les distributeurs d'électricité comptant moins de 5 000 clients¹). Le demandeur a sollicité que sa demande soit assujettie au processus pilote, ce qui permettrait une réunion d'une journée avant la découverte au cours de laquelle Hydro Hawkesbury Inc., le personnel de la CEO et les intervenants approuvés discuteraient de la demande et de la possibilité de sauter la découverte et de passer directement à une conférence de règlement. La CEO prévoit de procéder avec le processus pilote. Si vous pensez que la demande ne devrait pas être assujettie au processus pilote, vous pouvez nous écrire pour nous expliquer pourquoi.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette requête et de participer au processus. Visitez le site www.oeb.ca/fr/participez et utilisez le numéro de dossier **EB-2024-0031** pour :

- examiner la requête;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- présenter une demande pour devenir un intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **16 septembre 2024** pour :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

¹ CEO Re : Rapport du Groupe de travail sur les services publics de très petite taille à la CEO

EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario

■/ATS: 1 877-632-2727

● Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

🌐 oeb.ca/fr/participez

Hydro Hawkesbury Inc.

■ 613 632-6689

● Du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 16 h

🌐 hydrohawkesbury.ca

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 78 de la **Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario**.

This document is also available in English.



Commission
de l'énergie
de l'Ontario